



Etre syndiqué pourquoi faire ?

Pour défendre les intérêts :

Collectifs Par l'UNSA : signature en 2014 de l'accord salarial qui permet, entre autres, le doublement moyen de la prime en 2015 (400 euros en moyenne). Signature en 2015 d'un accord intéressement (pouvant atteindre 500 euros). Mise en place d'une expérimentation titre restaurant au gestionnaire de l'INFRA. Demande à ce que le Dividende Salarial soit pris en compte pour le calcul des retraites,...

Individuels Défense individuelle, conseil de discipline, changement ou suppression de poste, notations, informations, audiences individuelles...

L'UNSA-Ferroviaire en Picardie:

☞ Grâce à une équipe forte de militants présents dans tous les établissements et tous les collèges, l'UNSA Ferroviaire a conforté et amélioré sa place de 2ème Organisation Syndicale, lors des dernières élections professionnelles de mars 2014 à 50 voix de la 1ère OS sur 2800 Cheminots.

☞ 1ère Organisation Syndicale Réformiste, l'UNSA Ferroviaire est la seule Organisation Syndicale à être représentative dans les trois collèges au niveau du CER Picardie.

☞ La défense de l'emploi et le respect des droits sont ses deux priorités.

**Parce que vous n'êtes pas d'accord
avec les OS qui refusent toujours tout
ou qui ne proposent rien, ou qui ne
sont pas représentatives,**

Rejoignez l'UNSA-Ferroviaire Picardie !

UNSA Ferroviaire Picardie CONTACT : Marc Levent 0629757120 levent.marc@gmail.com

38 rue Paul Tellier 80000 Amiens CRT Amiens
Tél : 0322820835/ 2040835 Email : ur.amiens@unsa-cheminots.org

